

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 11/04/2023

Délibération n°5

L'an deux mille vingt-trois, mardi onze avril à dix-huit heures, se sont réunis, les membres du Conseil Communautaire de REDON Agglomération, sous la présidence de M. Jean-François MARY, Président, dûment convoqués le lundi trois du mois d'avril deux mille vingt-trois.

Nombre de membres du conseil	
En exercice	63
Présents	45
Votants	57
Vote	
Pour	54
Contre	0
Abstention	3

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Communautaire à l'exception de :

Marie-Laure PONDARD, déléguée de Bains-sur-Oust, donne pouvoir à Daniel BARRE ;

Bernard RYO, maire de Béganne, donne pouvoir à Thierry POULAIN ;

Jacques POULAIN, maire de Conquereuil, donne pouvoir à Florent COUTANT ;

Laetitia BARREAU, déléguée de Fégréac, donne pouvoir à Jérôme RICORDEL ;

Yohann MORISOT, maire de La-Chapelle-de-Brain, donne pouvoir à

Patrick BAUDY ;

Fabrice SANCHEZ, maire de Massérac, donne pouvoir à Hubert DUPLESSIS ;

Delphine PENOT, déléguée de Redon, donne pouvoir à Jean-François MARY ;

Karen LANSON, déléguée de Redon, donne pouvoir à Géraldine DENIGOT ;

Fabienne COTTAIS, maire de Saint-Ganton, donne pouvoir à Franck PICHOT ;

Patrick GICQUEL, maire de Saint-Gorgon, donne pouvoir à Didier GUILLOTIN ;

Daniel MAHE, maire de Saint-Just, donne pouvoir à Lionel JOUNEAU ;

Marie-Hélène BUSSON, déléguée de Saint-Nicolas-de-Redon, donne pouvoir à Franck HERSEMEULE ;

Philippe RENAUD, délégué de Bains-sur-Oust ;

Emmanuelle LE BRUN, déléguée de Béganne ;

Yannick CHESNAIS, maire de Les Fougerêts ;

Isabelle DERUYTER, déléguée de Peillac.

Remarque : les élus ayant des mandats dans les bureaux des associations sont exclus des débats et du vote.

Abstentions : Marzhina BILLON, Loïc L'HARIDON et Jacques LEGENDRE.

Secrétaire de séance : Patrick BAUDY

AFFAIRES GENERALES ET ADMINISTRATION - BUDGET ADMINISTRATION GENERALE – ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

La présente délibération a pour objet d'approuver l'attribution des subventions aux associations et organismes ayant déposé une demande de financement dans le cadre de la campagne 2023.

Rapport de Monsieur Daniel BARRE, Vice-président,

En application de l'article L.2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les subventions attribuées aux associations et organismes doivent faire l'objet d'une délibération spécifique, distincte du vote du budget.

Ces subventions permettent de soutenir le tissu associatif local, dans la continuité des politiques mises en œuvre par REDON Agglomération. D'autres subventions sont également prévues : une subvention destinée au fonctionnement de l'Office de tourisme de Redon.

Une délibération complémentaire interviendra en mai.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2311-7.

CONSIDERANT l'ouverture des crédits au budget primitif 2023 pour le versement de subventions aux associations, au chapitre 65 pour celles relevant du fonctionnement et au chapitre 204 pour celles en investissement ;

CONSIDERANT la réception de demandes de subventions pour l'année 2023, destinées à soutenir le fonctionnement des associations, voire l'investissement ou à accompagner également l'organisation des manifestations sur le territoire ;

CONSIDERANT que l'attribution d'une subvention supérieure à 23 000€ entraîne l'obligation d'établir une convention avec la collectivité versante (loi N°2000-321 du 12 avril 2000), étant précisé que tout conventionnement peut être exigé, à la discrétion de la collectivité versante, pour toute subvention inférieure à 23 000€ ;

CONSIDERANT l'examen et avis des dossiers de demandes par les commissions, pour les montants figurants ci-dessous :

Associations / Organisme	Action	Proposition 2023
La Mystérieuse Association - Redon	Les Mystériaies	1 000€
CLAC Centre de Loisirs et d'Animation Culturelle - Allaire	Festival Itinérances	500€
Minoterie 21 - Peillac	Exposition	500€
CAP Comité d'Animation Peillacoise - Peillac	Fête des fruits d'automne	2 000€
CAP Comité d'Animation Peillacoise - Peillac	Pomme d'orange	1 000€
La Rotonde - Redon	Les Arts en mai	300€
CinéManivel - Redon	Cinéma en plein-air	1 000€
J'va ti 2 - Langon	Ciné-Menhir	200€
Les amis du musée de la Batellerie de l'Ouest - Redon	Exposition itinérante sur Le Pacifique	300€
Terre de Potiantes – Saint-Jean-La-Poterie	Fête des Lises	1 000€
Clé de Sol – Guéméné-Penfao	Aide au fonctionnement	3 100€
Bagad NOMINOE du Pays de Redon - Redon	Aide au fonctionnement	1 000€
Groupement Culturel Breton des Pays de Vilaine - Redon	Aide au fonctionnement	100 000€
Fégréac Rockin'Fest - Fégréac	Festival "Tu s'ras jamais grand !"	500€
A la Zim ! - Saint-Nicolas-De-Redon	Les alentours d'à la zim	1 500€
Bordures - Langon	Festival Bordures	3 500€
Les Débrouill'arts – Saint-Jacut-Les-Pins	Festival Mots Zik sous les pins	5 500€
Les Musicales de Redon - Redon	Festival Les Musicales	5 500€
Notes de Swing – Redon	Jazz au Pays de Redon	1 000€
ILOZ Maison de service et emploi – PIPRIAC	7ème édition du festival Court-circuit	1 500€
Collectif du Son des potes - Saint-Nicolas-De-Redon	Festival Le Son des Potes	1 000€
Nous voix-là - Redon	Festival Nous voix-là	1 000€
La Carrière - Fégréac	La mastication des morts	4 500€
Cours et jardins – Guéméné-Penfao	Festival Cours et Jardins	800€
Shake House - Allaire	Impact environnemental et lutte contre la discrimination	3 000€
Creat Trespugliese - Redon	Festival L'abrazo de la Vilaine	800€
Compagnie Tatansa - Redon	Festival Les Renc'Arts Jazz	700€
La Gamine – La Chapelle De Brain	Projet "Les Veilleuses"	800€
Le Buisson – Guéméné-Penfao	Festival hip-hop "Plouc party"	800€
Association Jeunesse Guéménéenne - A.J.G. – Guéméné-Penfao	Spectacle Jean de Florette	2 000€
Compagnie Fata Morgana - Langon	Spectacle bateau	2 000€
Association en mémoire d'eux - Plessé	Festival Refais-les rire	500€
TOTAL CULTURE		148 800€

EPIC Office du Tourisme du Pays de Redon	Aide au fonctionnement	291 024€
TOTAL TOURISME		291 024€
ASFAD	Intervenant social en gendarmerie	5 956€
GIP CAMPUS Esprits Industries	Aide au fonctionnement Campus connecté	12 500€
Agence d'attractivité	Aide au fonctionnement	150 000€
La Fédé	Insertion Lever de Rideau	8 000€
	Sports Pleine Nature	7 000€
Conseil de Développement	Aide au fonctionnement	25 000€
	Action d'animation en faveur des transitions écologiques et sociétales	6 225€
TOTAL DIVERS ET ORGANISMES PAYS DE REDON		214 681€
Amicale des territoriaux du Pays de Redon	Aide au fonctionnement	24 070€
TOTAL ŒUVRES SOCIALES		24 070€
Grimp'Attitude	Aide au fonctionnement	3 000€
Gaspar	Aide au fonctionnement	1 500€
	Investissement	1 000€
Nautisme Plein Air	Aide au fonctionnement	2 980€
	Investissement	2 808€
Aviron Pays de Redon	Création d'un emploi CDI	8 440€
	Projet Jeunes	2 000€
Redon Atlantique Plongée	Formation	1 627€
Cercle des Nageurs du Pays de Redon	Aide au fonctionnement	21 521€
Canoé Kayak Redonnais	Aide au fonctionnement	1 983€
Amarinage	Aide au fonctionnement	510€
Club d'escalade Juzet en tete	Aide au fonctionnement	600€
TOTAL SPORTS PLEIN AIR ET PLEINE NATURE		47 969€
Confluence	Aide au fonctionnement	26 000€
TOTAL PETITE ENFANCE		26 000€
La bicoque - café	Aide au fonctionnement	2 000€
La bicoque – prise de parole	Aide au fonctionnement	2 000€
Unis-cité Bretagne	Aide au fonctionnement	3 500€
Sens	Aide au fonctionnement	3 500€
OTS Office Territorial des sports du Pays de Redon	Handisport et sport adapté	2 500€
	Santé	2 500€
La fédé	Aide au fonctionnement	4 000€
TOTAL SANTE		20 000€
Politique de la Ville	Appel à projets	28 500€
GIEC	Cotisation	1 000€
TOTAL AMENAGEMENT		29 500 €
BGE (Boutique de Gestion d'Ille et Vilaine)	Aide au fonctionnement	1 000€
Entreprendre au Féminin en Bretagne	Aide au fonctionnement	2 000€
Initiative Pays de Vilaine	Aide au fonctionnement	26 000€
Fédération du Commerce et de l'Artisanat du Pays de Redon Sud Vilaine	Aide au fonctionnement	5 000€
TOTAL ECONOMIE		34 000€
Mission Locale du Pays de Redon et de Vilaine	Aide au fonctionnement	135 354€
	Atelier deux roues	8 000€
TEZEA	Projet Mobilité	2 000€
OIM Osons Ici et Maintenant	100% transition	6 000€

AIDE Emploi Services	Emergence d'un Groupement Economique et Solidaire	6 000€
ILOZ Maison de sce et emploi - Pipriac	Aide au fonctionnement	59 000€
	Territoire Zéro Chômeur longue durée	9 000€
	Chantier d'insertion	36 000€
GESPR (Groupement employeurs sportifs en pays Redon)	Création d'un groupement d'employeur d'insertion et qualification	9 000€
TOTAL INSERTION		270 354€
La CADES	Aide au fonctionnement	7 000€
Connexion Paysanne	Actions en lien avec projet alimentaire de territoire	2 000€
GAB 56	Aide au fonctionnement	2 000€
CIAP Pays de Loire	Aide au fonctionnement	5 000€
Galleco	Aide au fonctionnement	1 000€
Solidarité Paysans Bretagne	Aide au fonctionnement	3 200€
TOTAL ECONOMIE AGRICOLE – ESS		20 200€
TOTAL		1 126 598€

CONSIDERANT la volonté de REDON Agglomération de maintenir sa politique de soutien aux associations ;

CONSIDERANT l'intérêt des projets entrepris par ces associations ;

CONSIDERANT la nécessité d'encadrer les rythmes de versement en fonction de la réalisation de l'objet de la subvention.

Sur ce rapport, le Conseil Communautaire décide :

- D'approuver l'attribution des subventions aux associations au titre de l'exercice 2023 pour les montants figurant dans le tableau ci-dessus ;
- D'attribuer une subvention de fonctionnement 2023 de 291 024€ à l'établissement public industriel et commercial Office du Tourisme du Pays de Redon ;
- D'arrêter les conditions de versement des subventions, dans chacun des courriers d'attribution ou les conventions, en fonction de l'objet de la subvention ;
- De verser l'aide à l'investissement sur présentation d'un justificatif de réalisation de l'action, objet de la subvention ;
- De préciser que les crédits correspondants sont ouverts au budget primitif 2023 du budget administration générale ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document afférent à cette décision.

LES CONCLUSIONS MISES AUX VOIX SONT ADOPTEES COMME SUIT :

▪ **Culture** : votants : 54 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

▪ **Tourisme** : à l'exception de :

L'E.P.I.C. Office de Tourisme du Pays de REDON : Jean-François MARY, Isabelle BARATHON, Delphine PENOT, Marzinha BILLON, Bernard RYO, Daniel MAHE, Patrick BAUDY, Yohann MORISOT, Andrée LE ROUX, Philippe JEGOU, Marie-Hélène BUSSON ne prennent pas part au vote.

Votants : 44 voix POUR, 0 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS

▪ **Divers organismes du Pays de Redon** : à l'exception de :

L'Agence d'Attractivité et de Développement : Françoise BOUSSEKEY, Alexis MATULL, membres du bureau, ne prennent pas part au vote.

Votants : 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

Le GIP CAMPUS Esprits Industries : Jean-François MARY et Albert GUIHARD ne prennent pas part au vote.

Votants : 51 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

La FEDE : Karen LANSON ne prend pas part au vote :

Votants : 53 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

▪ **Euvres sociales** : à l'exception des associations suivantes :

L'Amicale des Territoriaux : Florence DE DEYN ne prend pas part au vote.

Votants : 53 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

▪ **Sports plein air et plaine nature** : votants : 54 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

▪ **Petite Enfance** : votants : 54 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

▪ **Santé** : à l'exception de :

La Fédé : Karen LANSON ne prend pas part au vote.

Votants : 53 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

▪ **Aménagement** : votants : 54 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

▪ **Economie** : votants : 54 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

▪ **Insertion** : à l'exception des associations suivantes :

Mission Locale : Pascal DUCHENE, Karen LANSON, Aurélie MEZIERE, Isabelle BARATHON, Daniel BARRE, Jean-Luc LEVESQUE, Thierry POULAIN, Bernard RYO et Brigitte MELLERIN ne prennent pas part au vote.

Votants : 44 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

ILOZ : Frank PICHOT, Jean-Luc LEVESQUE et Nathalie BERTY ne prennent pas part au vote.

Votants : 50 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

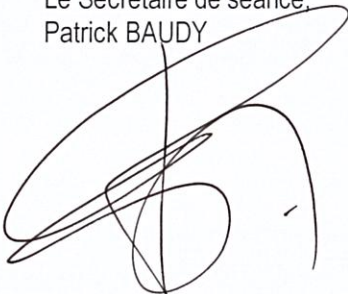
AIDE EMPLOI SERVICES : Marzinha BILLON et Philippe JEGOU ne prennent pas part au vote.

Votants, 53 voix POUR, 0 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS

▪ **Economie agricole - ESS** : votants : 54 voix POUR, 0 voix CONTRE, 3 ABSTENTIONS

Fait et délibéré en séance le 11/04/2023

Le Secrétaire de séance,
Patrick BAUDY



Le Président,
Jean-François MARY

